



PLAN DES MOBILITÉS DOUCES DE LA COMMUNE DE TRAPPES

Réunion publique

21 janvier 2025



1. INTRODUCTION

1. Introduction
2. Présentation de la démarche
3. Synthèse des résultats de l'enquête
4. Orientation et principales actions
5. Questions



2. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

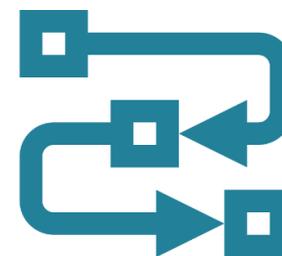
► **Objectifs du Plan des Mobilités Douces de Trappes :**

- **S'inscrire dans la continuité des démarches engagées** par les partenaires
- **Mettre en place une stratégie pour le développement du vélo**
- **Apaiser la circulation sur la ville** pour un meilleur partage de l'espace public,
- **Établir un état des lieux puis produire un plan d'action pragmatique** Proposer une méthode de suivi et d'évaluation des actions réalisées



► **Méthodologie de la démarche :**

- Etape 1 : **Diagnostic**
- Etape 2 : **Scénarios – solutions**
- Etape 3 : **Plan d'action**
 - Réunion publique : phase de restitution



Rappel de la démarche

Une démarche co-construite

► 4 ateliers de travail avec les partenaires, avec :

- Services de la Ville de Trappes
- Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Département des Yvelines

► 2 groupes de travail avec les habitants

- En février et en mai 2024
- 12-20 participants par groupes de travail
- Échanges en table-ronde sur les différentes actions à mettre en place et leur priorisation

► Une enquête auprès du public



Groupe de travail avec les habitants, Ingérop



3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

► Enquête réalisée

- Via un formulaire en ligne (96% des répondants)
- Via un questionnaire papier (4% des répondants) mis à disposition dans différents lieux publics : mairie, foyers...

► Enquête ouverte aux habitants et aux personnes pratiquant le territoire (actifs...)

► Un questionnaire structuré en plusieurs grandes thématiques

- Profil des répondants
- Déplacements en voiture
- Déplacements en transports en commun
- Déplacements en modes actifs
- Déplacements en général

► 197 personnes ont répondu à l'enquête, dont 136 habitants à Trappes

► Des résultats non représentatifs de l'ensemble de la population mais permettent de dégager de grandes tendances concernant les mobilités à Trappes



Plan des Mobilités Douces de Trappes

La ville de Trappes souhaite mettre en place une stratégie pour le développement des mobilités « douces » : vélo, marche, trottinette...

Le Plan des Mobilités Douces vise ainsi à proposer une stratégie et des actions concrètes pour améliorer l'aménagement de l'espace public, favoriser les transports en commun et les mobilités douces pour permettre des déplacements facilités, plus respectueux de l'environnement et des besoins des habitants.

Participer à cette enquête nécessite entre 10 et 15 minutes.

Toutes les personnes se déplaçant à Trappes peuvent y répondre : Trappistes ou résidents d'autres villes travaillant / étudiant à Trappes ou se rendant à Trappes pour toute autre activité (culturelle, sportive, associative, achats, etc.).

Merci

Section 1

Qui êtes vous ?

Pour mieux vous connaître

1

Êtes-vous ? *

Une femme

Un homme

3

Habitez-vous à Trappes ? *

Oui

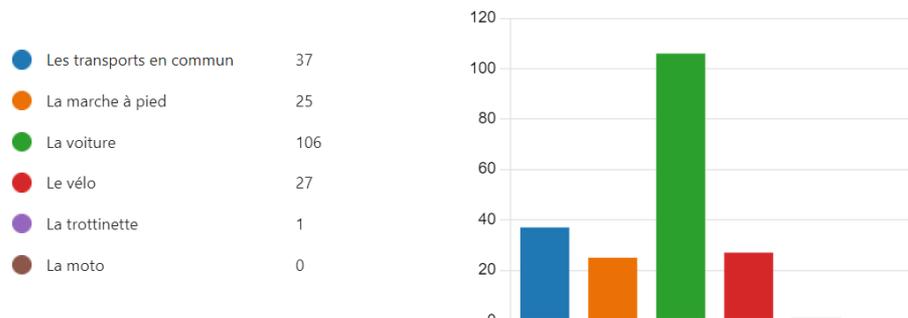
Non

Extrait du questionnaire en ligne

► **Le mode le plus fréquemment utilisé est la voiture**

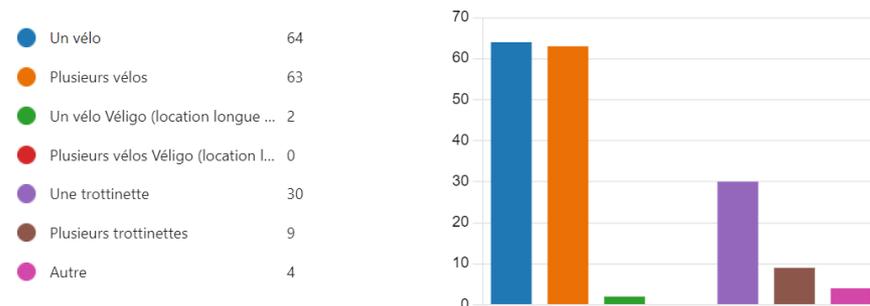
- **54 % voiture**
- 19% transports en commun
- 14% vélo
- 13% marche à pied

Quel est le mode de déplacement que vous utilisez le plus fréquemment ?



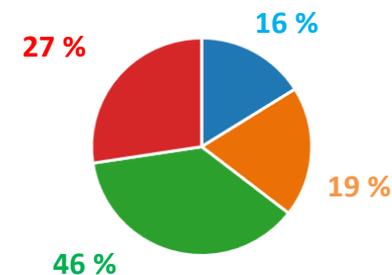
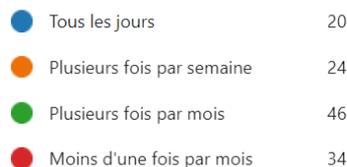
► **Parmi les 65% de répondants qui disposent d'une solution modes actifs (vélo, trottinette ou autre), la plupart ont un ou plusieurs vélos**

Quel type de solutions modes actifs possédez-vous ?



► **La plupart des personnes ayant un vélo l'utilisent plusieurs fois par mois**

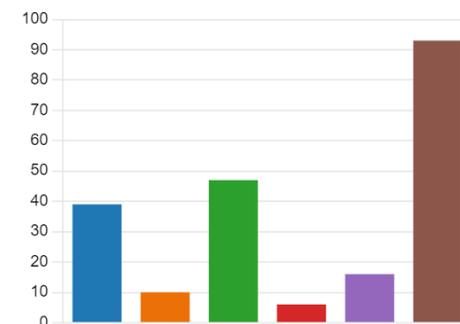
A quelle fréquence l'utilisez-vous ?



► **Les modes actifs sont privilégiés pour les trajets domicile – activités/loisirs, suivi principalement par les trajets domicile-commerces et domicile-travail**

Quels types de trajet ?

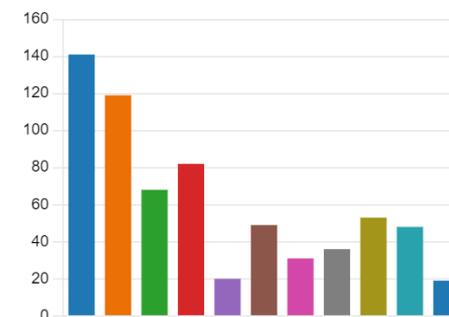
● Domicile - Travail	39
● Domicile - Etablissement scolaire	10
● Domicile - Commerces	47
● Domicile - Bus	6
● Domicile - Train/RER/Transilien	16
● Domicile - Activité/Loisirs	93



► **Parmi les 197 répondants** ayant exprimé leurs attentes vis à vis du **Plan des Mobilités Douces**, la plupart mentionnent la **nécessité de développer des aménagements cyclables sécurisés, des cheminements piétons et trottoirs, de retravailler les places de stationnements vélo et les places de stationnement voiture**

Selon-vous, quelles devraient être les priorités du Plan des mobilités douces de Trappes ?

● Aménagements cyclables sécurisés	141
● Cheminements piétons / trottoirs	119
● Place de stationnement voiture	68
● Place de stationnement vélo	82
● Place de stationnement dédié tr...	20
● Cours / sensibilisation à la prati...	49
● Mobilité partagée (covoiturage, ...	31
● Réduction de la place de la voit...	36
● Animation auprès des jeunes	53
● Services aux usagers (trottinette...	48
● Autres	19



► **Des enjeux pour la circulation générale**

- Des **vitesses excessives**

► **Des enjeux pour le stationnement**

- Du **stationnement gênant, sauvage** et en double-file impactant la circulation de tous les modes de déplacement
- Des **voitures ventouses** et un stationnement non réglementé au niveau de la gare

► **Des enjeux pour le vélo**

- Des **aménagements existants à conforter** et dont l'entretien est parfois à améliorer
- Un **maillage à compléter en veillant à la continuité des itinéraires**
- Du **stationnement vélo à déployer**

► **Des enjeux pour l'accessibilité et la marche**

- **Des trottoirs étroits** et avec du stationnement
- Des **franchissements complexes** des coupures urbaines (RN10 notamment)

► **Des enjeux pour les transports collectifs**

- **Amélioration de l'intermodalité** (étude du pôle gare)





4. ORIENTATIONS ET PRINCIPALES ACTIONS



- ▶ **Orientation 1 : Développer des itinéraires cyclables et piétons continus et sécurisés**



- ▶ **Orientation 2 : Renforcer l'intermodalité pour réduire l'usage de la voiture et augmenter celles des modes actifs**



- ▶ **Orientation 3 : Apaiser les circulations et l'espace urbain notamment par la réduction des vitesses et la lutte contre le stationnement sauvage**



- ▶ **Orientation 4 : Sensibiliser et former les Trappistes à l'usage du vélo et de la marche à pied**



► Orientation 1 : Développer des itinéraires cyclables et piétons continus et sécurisés

► Poursuivre la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable de la CASQY (Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yveline) et mettre en place des itinéraires complémentaires

- Accompagner la réalisation du Schéma Directeur de la CASQY,
- Assurer des continuités cyclables au sein de la ville en créant de nouveaux itinéraires,
- Déployer des panneaux et de la signalétique pour favoriser l'orientation des cyclistes

► Accompagner le projet d'enfouissement de la RN10 et les projets de plateaux urbains

► Assurer l'entretien des itinéraires cyclables

- Faire remonter les difficultés
- Communication entre les gestionnaires de voirie
- Application Trappes et Moi

**Trappes
& Moi**



Sources : Gares et réseau ferré, Ile de France Mobilités, 2022 / Stationnement vélos à Trappes, Ville de Trappes, 2023 Schémas directeur cyclable, Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, 2023 / Itinéraires cyclables, CA de Saint-Quentin-en-Yvelines, 2022 / Plans des projets de réaménagement du programme NPNRU, ville de Trappes, 2024 / Réflexions Ingérop, 2024

Aménagements cyclables projetés

Organisation du territoire

— Aménagement cyclable existant

— Aménagement cyclable projeté

— Schéma directeur cyclable de la CASQY

Aménagement cyclable complémentaire

— Aménagement cyclable projeté dans le cadre du programme NPNRU

— Aménagement cyclable complémentaire projeté

— Aménagement cyclable complémentaire projeté, à aménager par la CASQY

— Mairie de Trappes

— Gare

— Réseau routier

— Limites communales



► Orientation 1 : Développer des itinéraires cyclables et piétons continus et sécurisés

► Déployer des dispositifs pour prioriser et sécuriser les cyclistes par rapport aux voitures

- SAS vélo,
- Cédez-le-Passage cycliste,
- Doubles sens cyclables,

► Prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite (PMR) dans la réalisation des projets d'aménagement ou de réaménagement

- Réaliser un PAVE (Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) : document permettant d'identifier les difficultés de mobilité au sein de la ville, notamment pour les PMR

► Favoriser l'inclusion

- Former les agents de la ville aux enjeux de l'inclusion de tous les publics dans le montage et la réalisation des projets urbains et le choix des mobiliers urbains



SAS vélo



Cédez-le passage cycliste (panneau M12)



Double-sens cyclable



► Orientation 2 : Renforcer l'intermodalité pour réduire l'usage de la voiture et augmenter celles des modes actifs

► Poursuivre le développement de stationnement vélo

- Déploiement de stationnements vélo en cours par la ville,
- Mise en place de nouveaux stationnements vélo dans les espaces commerciaux et à proximité d'équipements publics,
- Développer le stationnement vélo dans les quartiers résidentiels pour pallier les manques de stationnement au sein des immeubles (consignes sécurisées)

► Supprimer les places de stationnement automobile 5 m avant et après les passages piétons (mise en conformité avec la loi LOM)

- Mise en place de stationnement vélo dans les espaces commerciaux,
- Mise en place de végétation dans les quartiers résidentiels

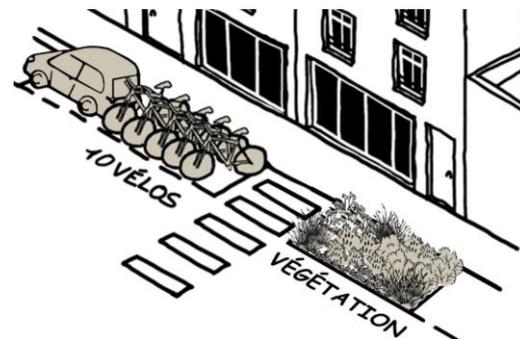


Schéma de suppression des places de stationnement



Exemple de stationnement vélos avec arceaux



Exemple de végétalisation



► Orientation 2 : Renforcer l'intermodalité pour réduire l'usage de la voiture et augmenter celles des modes actifs

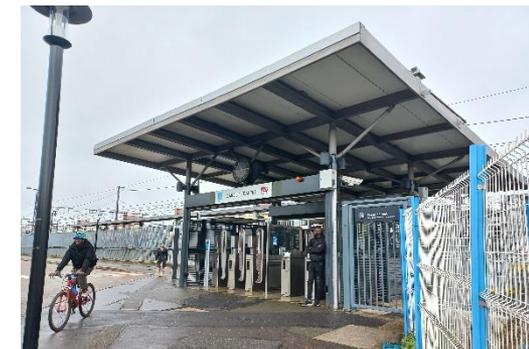
- Mettre en place des bornes d'autoréparation et de gonflage dans les espaces publics
- Accompagner la mise en accessibilité de la passerelle provisoire (travaux liés à l'installation des ascenseurs en octobre 2024) **au dessus de la RN10**
- Accompagner l'étude de réaménagement du pôle gare, porté par IDFM
 - En collaboration avec la CASQY,
 - Renforcer l'intermodalité (train, bus, vélo, marche...),
 - Retravailler l'accessibilité du pôle gare



Borne
d'autoréparation



Passerelle
provisoire



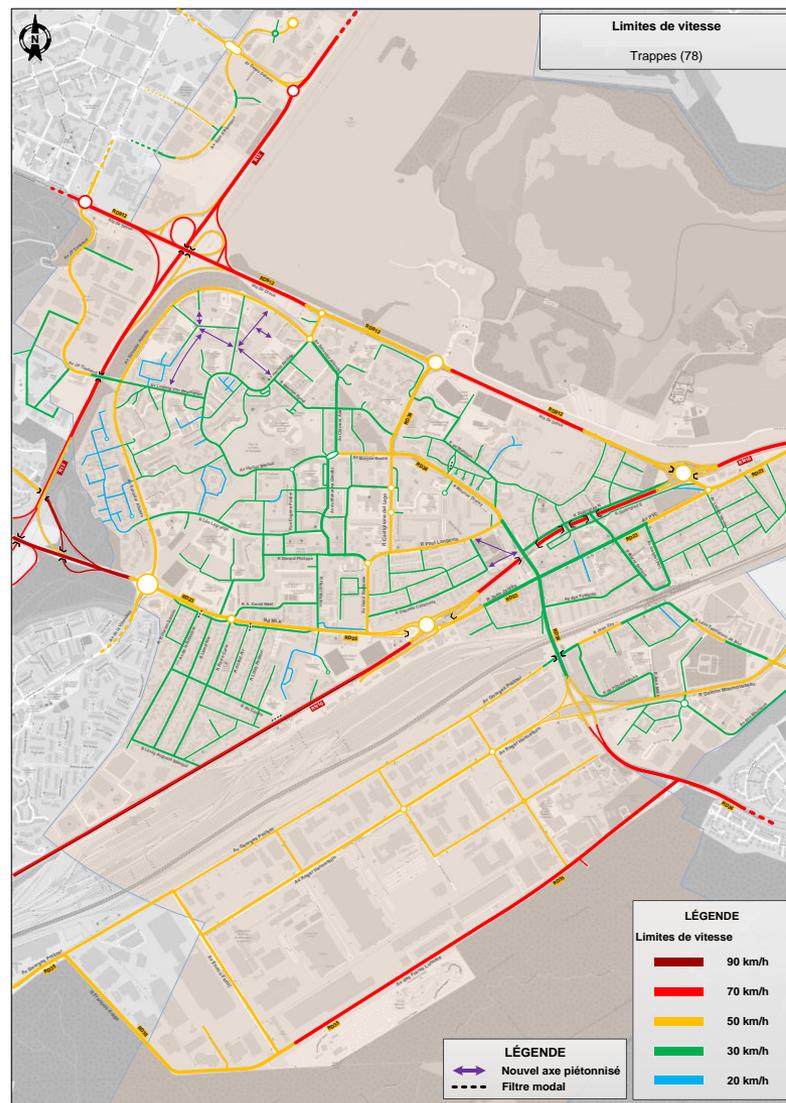
Pôle gare



► Orientation 3 : Apaiser les circulations et l'espace urbain notamment par la réduction des vitesses et la lutte contre le stationnement sauvage

- **Abaisser des vitesses de circulation sur certaines rues / quartiers**
 - Passage à 30 km/h,
 - Déploiement de zones de rencontre

- **Lutter contre les mauvaises pratiques de stationnement**
 - **Présence d'agent sur le terrain pour verbaliser si nécessaire** (stationnement sur trottoir, en double-file...)





► Orientation 3 : Apaiser les circulations et l'espace urbain notamment par la réduction des vitesses et la lutte contre le stationnement sauvage

► Mener des expérimentations pour sécuriser les piétons et les cyclistes :

- Proposer un réaménagement du secteur du marché pour répondre aux enjeux de trafic et de stationnement, notamment les jours de marché
- Expérimenter des rues aux écoles (fermeture temporaire des accès pour les véhicules aux heures d'entrée et de sortie d'école)
- Sécurisation de quelques passages piétons accidentogènes (dispositif lumineux)



Dispositif de communication autour des rues aux écoles

► Remplacer / modifier des dispositifs modérateurs de vitesse :

- Résoudre les problèmes de rodéos urbains en réduisant les opportunités de prise de vitesse sur certains axes
- Remettre en conformité des dispositifs non adaptés



Dispositif de ralentissement



► Orientation 4 : Sensibiliser et former les Trappistes à l'usage du vélo et de la marche à pied

► Communiquer et sensibiliser sur les modes actifs :

- Communiquer sur le vélo dans le journal communal et sur l'application « Trappes & Moi »
- Communiquer sur les aménagements cyclables existants et sur les services au vélo
- Soutenir les associations qui proposent des initiations et des ateliers d'apprentissage du vélo

► Accompagner pour la réparation des vélos :

- Accompagner le développement des dispositifs de réparation vélo (soutien aux associations, et aux initiatives en faveur du vélo)

► Faciliter à l'acquisition de vélos :

- Accompagner et communiquer sur les démarches et les subventions facilitant à l'achat de vélo par les habitants
- Travailler sur le projet d'équipement des élèves en vélo avec le programme « 1 vélo, 1 collégien »

► Plan de mobilité de la ville pour les agents

TRAPPESMAG



TRAPPESMAG



trappes.fr



trappes.fr





5. QUESTIONS